

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Des désignations unanimes

Le 14 décembre, la Convention fédérale, qui s'est réunie à Brest, a confirmé tous les votes des sections pour les désignations des candidats aux cantonales et les premiers des socialistes dans la plupart des communes de plus de 3 500 habitants du département.

Une séance de pure forme alors ? Pas vraiment, puisqu'elle a permis de faire le point sur les relations qu'entretient le Parti Socialiste avec ses partenaires, de débattre sur les moyens que doivent se donner les socialistes pour atteindre les objectifs qu'ils se fixent dans leurs textes de congrès et pour commencer à déterminer les enjeux des premières élections de l'ère Sarkozy.

Au niveau départemental, des rencontres avec les Verts et l'UDB ont été organisées. "Elles se sont déroulées dans un très bon

climat", a résumé Jean-Jacques Urvoas, même si, dans quelques communes, nos candidats peuvent être en concurrence. Au début du mois de janvier, socialistes et communistes procéderont à un tour d'horizon départemental.

A gauche, l'heure est à l'union, contrairement à ce qui se passe au sein de l'UMP. Cependant, "le Parti Socialiste est un acteur politique majeur dont nos partenaires doivent respecter le poids électoral", a cru bon de rappeler le premier secrétaire fédéral. Il semble, en effet, que dans certaines communes, nos alliés peuvent avoir tendance à se montrer désinvoltes par rapport aux enseignements des scrutins intervenus depuis mars 2001. Ainsi, par exemple, il ne peut être question que les socialistes ne puissent agir souverainement. "Nous nous interdisons de choisir les candidats de nos partenaires, ils doivent faire de même pour nous", a rappelé Jean-Jacques Urvoas.

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 20/12/2007


**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Le Finistère croit en sa pêche

La reprise du travail par les marins pêcheurs ne doit pas faire oublier que l'inquiétude règne sur les quais. Cependant, convaincu de l'importance de ce secteur dans l'économie finistérienne, le Conseil général multiplie les initiatives pour l'aider à franchir ce cap difficile.

"La pêche finistérienne a été secouée par une crise forte dont l'augmentation du prix du gazole a été le détonateur", a rappelé Pierre Maille, le 6 décembre, à l'occasion de la session du Conseil général.

D'ailleurs, "la solution à imaginer", pour compenser la hausse du prix du gazole lorsqu'il dépasse les 30 centimes du litre, annoncée par le président de la République, n'est toujours pas connue.



Annick Le Loch

En revanche, les mesures prises par le Conseil général sont entrées en application. Ainsi, en lien avec les CCI, la collectivité prendra à sa charge une partie des taxes de criées. Une subvention de 275 000 euros a été votée le 6 décembre. "Il est essentiel que les salaires des marins augmentent après les mois très difficiles qu'ils viennent de vivre", estime la députée Annick Le Loch.

Mais le prix du gazole n'est pas le seul élément d'inquiétude pour la profession.

La raréfaction de la ressource en poissons est un élément d'inquiétude. "Mais le recrutement de nouveaux marins est aussi un des défis que nous devons relever", considère de son côté le

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Petits pas à Bali.

Le sommet de l'ONU sur le réchauffement climatique se termine sur un bilan mitigé. Mais ne boudons pas, des avancées ont vu le jour, que ce soit sur la lutte contre la déforestation, le fonds (encore mince) d'adaptation au changement climatique ou les transferts de technologies. Mais ce sont les engagements qui sont aux abonnés absents. Malgré la forte implication de l'Union Européenne, volontariste en la matière, il n'a pas été possible de définir des objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre et les États-Unis se sont refusés à une quelconque remise en cause de leur modèle de développement et de consommation, suivi par quelques pays industrialisés. Les négociations vont reprendre bientôt, souhaitons que les décideurs de la planète s'accordent sur une attitude responsable et salvatrice.

Des désignations unanimes (suite)

La Convention fédérale du 14 décembre a confirmé tous les votes des sections

*** Tous les candidats de la majorité départementale pour les élections cantonales ont été désignés par les sections et le Parti Socialiste a pu rendre public une liste complète de 26 noms alors que, pour l'UMP, la bataille interne fait rage dans plusieurs cantons, en particulier à Brest.

Si le vote de la Convention fédérale a été unanime, un débat s'est engagé sur la parité et le cumul des mandats. Dans les 26 cantons renouvelables, 13 candidats se présentent pour la première fois. Le premier objectif de renouvellement est donc atteint.



Pierre Maille, Réza Salami et J.-Jacques Urvoas

De même, deux candidats, Sheilla Laclusse-Le Nost à Châteaulin et Réza Salami à Brest-centre, représentent "la diversité", "même si aucun des deux ne s'est prévalu de ce critère pour être désigné", a précisé le premier secrétaire fédéral.

En revanche, le Parti Socialiste ne présentera que six candidates. Certes, il s'agit d'une très légère progression par rapport à 2001 mais elle est loin d'être suffisante au regard des objectifs fixés par les textes adoptés par les adhérents lors des congrès. D'autant que le Finistère est le département de France qui compte la plus grande proportion d'élus. Pour conserver cette première place, il sera nécessaire d'être plus volontariste à l'avenir. Mais comment ? A l'évidence, la méthode non contraignante proposée par le Secrétariat fédéral et adoptée par le Conseil fédéral du mois de septembre s'est avérée insuffisante. Et, pour 2011, il faudra en changer. En réservant des cantons ? En appliquant la règle des législatives qui veut qu'un sortant qui ne se représente pas soit systématiquement remplacé par une candidate ? La Convention fédérale du 14 décembre n'a pas répondu à ces questions. Cependant, un consensus s'est dégagé pour reconnaître que la parité nécessite un travail sur le long terme. D'ailleurs, Jean-

Jacques Urvoas a d'ores et déjà annoncé que deux mesures visant à faciliter l'émergence de candidatures féminines seront proposées au prochain congrès : d'abord le rétablissement d'un secrétariat fédéral à la parité et, ensuite, l'instauration, dans chaque section, d'un poste de secrétaire de section adjoint. Une femme lorsque le poste est occupé par un homme et vice-versa.

Maintenant qu'ils sont désignés, les candidats socialistes vont entrer en campagne pour gagner les élections cantonales et municipales. Il s'agira du premier rendez-vous électoral de l'ère Sarkozy. Quel message voudront faire passer les électeurs ? L'analyse des scrutins précédents n'apporte pas d'enseignements. En 1983, ils avaient sanctionné la majorité de gauche qu'ils avaient élue quelques mois auparavant. En 1989, ils l'avaient au contraire confortée. En 1995, quelques semaines après l'élection de Jacques Chirac, ils avaient préféré confirmer leur vote de 1989.

En mars prochain, il semble que Nicolas Sarkozy sera candidat partout. Dans toutes les communes, dans tous les cantons. Les Français sanctionneront-ils cette omniprésence ?

"Notre principal adversaire, pour les élections cantonales, sera l'abstention", ont, de concert, prévenu Jean-Jacques Urvoas et Pierre Maille. Car, même si elles sont couplées, on constate invariablement une différence de participation entre les élections municipales et cantonales. Or, toutes les études montrent que l'abstention est plus préjudiciable à la gauche qu'à la droite.

Le rôle des militants du PS sera d'autant plus déterminant dans les communes et surtout les cantons renouvelables. Ils auront à convaincre les électeurs de faire confiance aux listes de gauche et de renforcer la majorité du Conseil général qui, depuis 10 ans, construit un Finistère solidaire.



Sheilla Laclusse-Le Nost

Le Finistère croit en sa pêche (suite)



La flotte finistérienne vieillit

*** député de Concarneau-Quimperlé, Gilbert Le Bris. Trop souvent, après une ou deux marées, les apprentis marins posent leur sac à terre. Les salaires ne sont pas suffisamment élevés compte tenu des conditions de travail.

Pour soutenir les jeunes qui veulent s'installer, le Conseil général vient de mettre en place un plan d'investissement à la pêche. En effet, l'état des lieux de la pêche cornouaillaise fait apparaître une forte érosion de la flottille, le départ à la retraite d'une centaine de patrons, dans les cinq ans qui viennent, ainsi que les difficultés pour un jeune patron à financer l'acquisition d'un navire dans un contexte de subventions en baisse, appelle des réponses énergiques.

L'inquiétude règne sur les quais

Le Conseil général participe à hauteur de 150 000 euros, aux côtés de la CCI de Quimper, au fonds d'investissement à la pêche. "Il faut maintenant que d'autres partenaires comme les banques participent à cette opération", estime Annick Le Loch.

La filière pêche doit aussi mieux s'organiser pour valoriser sa production. Là encore, le Conseil général montre l'exemple et a débloqué une enveloppe de 65 000 euros pour aider les comités locaux des pêches dans leur démarche de restructuration.

Ces actions volontaristes s'accompagnent d'une grande vigilance vis-à-vis des décisions qui peuvent être prises, tant au niveau national qu'europpéen. Les quais des ports finistériens bruissent de rumeurs de plans de sortie de pêche sur lesquels le ministère plancherait actuellement. En outre, les quotas qui seront attribués dans les jours qui viennent inquiètent la profession, en particulier en ce qui concerne le cabillaud. "C'est pour défendre les intérêts des pêcheurs du Finistère que j'ai assisté à une séance de discussion à la commission", souligne la députée Annick Le Loch.

Le 29 décembre, les pêcheurs se réuniront en assemblée générale au Guilvinec pour faire le point...et envisager les actions à mener.

L'union voulue par tous

La gauche de Plouzané se présentera unie devant les électeurs pour les municipales de mars prochain.

"Nous sommes parvenus à un accord entre les trois principales composantes de la gauche, les Verts, Une Autre Gauche pour l'Avenir (UGPA) et le Parti Socialiste, parce que nous voulions tous une liste d'union", insiste Bernard Rioual (PS), tête de liste dans cette commune de plus de 12 500 habitants à l'ouest de Brest. "Depuis un an, nous y travaillons et l'accord passé est très clair".

La gauche partage le même point de vue : il est temps de remettre un pilote et un bon équipage à Plouzané. La gestion de la ville par Yves Pagès (MODEM) est si calamiteuse que ses adjoints, étrangement silencieux jusqu'alors, ont déjà annoncé qu'ils mèneront une liste dissidente contre lui.

La gauche, au contraire, défend un projet durable pour la ville. Le programme sera présenté au mois de janvier. Sans trop dévoiler son contenu, il s'organisera autour de trois idées fortes : l'écoute des Plouzanéens, le développement raisonné de la commune et la prise en compte des réa-



Bernard Rioual et Chantal Simon-Guillou

lités quotidiennes des habitants. "Nous savons que nous aurons un sacré travail à accomplir pour réparer les erreurs commises par le maire actuel et sa majorité sortante, en particulier dans le domaine de l'urbanisme", reconnaît Bernard Rioual. "Nous formons une équipe", précise Chantal Simon-Guillou, conseillère générale depuis 2004. "Chantal fait partie de cette

équipe, aux côtés de nombreux représentants des forces vives de Plouzané, car nous entendons présenter aux plouzanéens une liste à l'image de la commune", annonce Bernard Rioual.

Démocratie, solidarité, volonté et ambition pour Plouzané, sont les maîtres mots de l'équipe qui prépare les élections de 2008.



Cette crise laissera des traces

Avec
Antoine Delcourt

Après presque 6 mois de tractations, l'histoire des Belges qui n'arrivent pas à constituer un gouvernement ne fait plus rire personne. Cette période durant laquelle les positions des uns et des autres se sont radicalisées laissera des traces, explique Antoine Delcourt, Secrétaire National à l'International du MJS Belge, Membre du Bureau d'ECOSY.

Cap Finistère : Quels sont les points de blocage qui empêchent la constitution d'un gouvernement ?

Antoine Delcourt : Il faut remonter aux résultats des élections législatives du 10 juin dernier pour comprendre. Les partis socialistes, wallons et flamands, ont subi une grave défaite. Le premier n'est plus la première force politique francophone et le second, avec un score de 16 %, a été lourdement sanctionné. Les Chré-

tiens-démocrates flamands se sont alliés aux séparatistes du NVA. Or, leurs revendications ne sont pas acceptables. Ils réclament l'autonomie économique, fiscale voire sociale de la Flandre. En outre, le NVA a tout intérêt à prolonger le blocage des institutions.

Cap Finistère : Quelles relations entretiennent les partis socialistes Wallons et Flamands ?

Antoine Delcourt : Depuis environ 30 ans, le Parti Socialiste Belge s'est scindé en deux : le PS en Wallonie et le SPA en Flandre. Nous entretenons des contacts mais nous nous comprenons moins car nous nous parlons moins. Pourquoi ? Soit parce que nos centres d'intérêt et nos priorités ne sont plus vraiment les mêmes sur tous les sujets, soit parce que la manière de les mettre en œuvre varient compte tenu des situations socio-économiques différentes au Nord et au Sud du pays. Mais cette coupure existe aussi dans les autres formations politiques.

Cap Finistère : Comment voyez-vous l'avenir de la Belgique ? L'éclatement est-il évitable ?

Antoine Delcourt : Plusieurs scénarios sont envisageables. Le PS propose un gouvernement d'union nationale réunissant tous les partis démocratiques. On peut aussi, encore, tenter de trouver un compromis mais la NVA n'est pas prête à lâcher du lest. Finalement, on risque de trouver une solution institutionnelle technique et compliquée qui constituerait une transition jusqu'aux prochaines élections en 2009. Mais je ne pense pas un éclatement de la Belgique qui bénéficie d'une vraie plus-value sur la scène internationale que ne pourront jamais avoir la Wallonie et la Flandre. De plus, Bruxelles occupe une place à part sur la scène internationale, siège de l'Union Européenne et de l'OTAN.

La crise que nous subissons est éprouvante pour tout le monde. Elle laissera des traces car les positions se sont radicalisées. Les Belges sont impatients de trouver une solution qui permette enfin, à chacun, de prendre du recul.

Rendez-vous

5 janvier

Séminaire des candidats socialistes aux cantonales (lieu à préciser).

12 et 13 janvier

Week-end de formation : "Prise de parole" et "conduite de réunion" pour les candidats aux municipales et cantonales, inscriptions au 02 98 43 44 39.

14 janvier

De 18 h 00 à 20 h 30, salle Polyvalente à Hanvec, Formation municipale de l'UESR sur l'agriculture.

25 février

Ouverture de la campagne officielle pour les élections municipales et cantonales.

9 mars

Premier tour des élections municipales et cantonales.

16 mars

Second tour des élections municipales et cantonales.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Les candidats socialistes aux cantonales

La Convention fédérale, qui s'est tenue le 14 décembre à Brest, a confirmé le vote des sections pour les désignations des candidats aux élections cantonales des 9 et 16 mars 2008.

Les candidats socialistes sont les suivants :

Briec : **Jean-Hubert Pétilion**

Quimper 1 : **Georges Kergonna**

Quimper 2 : **Maryvonne Blondin** remplaçant : Christian Froger

Quimper 3 : **Armelle Huruguen**

Brest centre : **Réza Salami**

Brest-BelleVue : **Jean-Luc Polard** remplaçante : Bernadette Abiven

Saint Renan : **Didier Le Gac** remplaçante : Annick Phan

Morlaix : **Michel Le Goff** remplaçante : Véronique Cochonneau

Ploudiry : **François Marc**

Plouigneau : **Joëlle Huon** remplaçant : Michel Tallec

Sizun : **Francis Estrabaud** remplaçante : Yveline Olivre

Taulé : soutien à **André Péron**

Guipavas : **Alain Queffelec** remplaçante : Nathalie Sarrazebolles

Landerneau : **Henri Morvan**

Landivisiau : **Marguerite Bléas**

Lesneven : **Marie-Hélène Jestin** remplaçant : Georges Martin

Châteaulin : **Sheilla Le Nost**

Châteauneuf du Faou :
François Riou remplaçante : Henriette Le Brigand

Huelgoat : **Daniel Créoff** remplaçante : Danièle Desinde

Le Faou : **Roger Mellouët** remplaçante : Martine Le Guirriec

Ouessant : **Denis Palluel** remplaçante : Dominique Moigne

Douarnenez : **Gérard Arrouès** remplaçante : Monique Cariou

Plogastel Saint-Germain :
Pierre Plouzenec remplaçante : Christiane Simon

Pont Aven : **Claude Jaffré** remplaçante : Marilou Grisel

Quimperlé : **Michaël Quernez** remplaçante : Anne Maréchal

Scaër : **Joël Derrien** remplaçante : Paulette Pérez

Les candidats aux cantonales se sont retrouvés pour une première réunion le 15 décembre à Brest. Un deuxième séminaire sera organisé le 5 janvier.

Sylvain Dubreuil responsable régional du MJS

Le finistérien Sylvain Dubreuil a été élu responsable régional du Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) par les 22 délégués des quatre fédérations bretonnes.

Les jeunes socialistes bretons ont également défini leur plan d'action régional qui s'articule autour d'axes forts comme : la formation des militants, le développement de l'organisation en milieu rural, l'élaboration de campagne thématique, la tenue d'assises du socialisme et d'universités de formation deux fois par an, et le soutien aux candidats de la famille socialiste aux cantonales et aux municipales, en particulier pendant les vacances scolaires de février.

Jusqu'au 31 décembre, ils mènent une campagne d'inscription sur les listes électorales.

Commission santé du BREIS

Les adhérents qui souhaitent participer aux travaux de la Commission santé du BREIS (voir *Cap Finistère n° 745*), peuvent s'inscrire par téléphone au numéro 02 98 43 44 39 ou à cap-finistere@wanadoo.fr

Annonces légales & judiciaires

SELARL Marcel HASCOËT - AVOCAT
au capital de 7 624 euros

Siège social :
20, quai du Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

FTCC
Société Civile au capital de 1 000 euros
Siège social :
11, rue Colbert - 29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 13 décembre 2007, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FTCC

Forme sociale : Société civile.

Siège social : 11, rue Colbert, 29200 BREST.

Objet social : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières que la société se propose d'acquérir ; et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur François THIERRY, demeurant 11, rue Colbert, 29200 BREST.

Clauses relatives aux cessions de parts : La cession ou transmission de parts entre associés est libre. En revanche, toute cession ou transmission à des tiers, conjoint, descendants, ascendants, ... est soumise à agrément. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Pour avis.

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL D'AVOCATS
20, quai du Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

DG IMMO
SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
27 bis, rue Lannouron - 29200 BREST
394 399 356 RCS BREST

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 13 décembre 2007, Madame Marie-Christine DALIS, demeurant à BREST (29200), 6, rue Foy, a été nommée, pour une durée indéterminée, à compter de cette date, en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Jean-Jacques DALIS, démissionnaire.

Pour avis - La Gérance

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2007 de la **Sarl ZAPPEUR TV**, en liquidation, au capital de 1 000 euros, siège : 1, rue Louis-Pidoux à BREST, 489 316 612 RCS Brest, a décidé la dissolution anticipée, avec effet rétroactif au 21 décembre 2006. Liquidateur : MOAL Fabrice, 10 bis, rue de l'Yser à LANDERNEAU, adresse du siège de la liquidation. Dépôt au RCS de Brest.